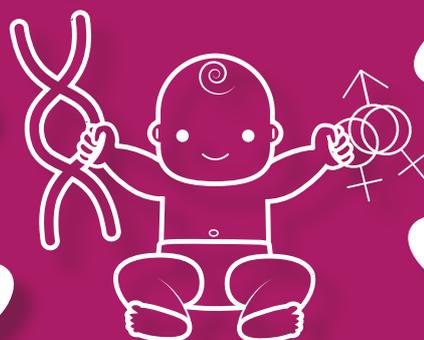


De la procréation médicalement assistée élargie à la procréation améliorée

Vers l'ébranlement de certains interdits ?

Jeudi 24 et vendredi 25 mai 2018

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales
Amphithéâtre Cassin - 1, Place Déliot - 59024 Lille



Inscription du 26 mars au 11 mai 2018

procreation-amelioree.univ-lille.fr

Renseignements :
crdp@univ-lille2.fr

Frais d'inscription :

* 30 euros

* gratuit pour les étudiants et les enseignants chercheurs

Direction scientifique :

Béregère LEGROS

Maître de conférences HDR à l'Université de Lille

Etats généraux de la bioéthique



COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE

« De la procréation médicalement assistée élargie à la procréation améliorée »

Vers l'ébranlement de certains interdits ?

A la veille de la troisième réforme programmée du droit de la bioéthique, les principales revendications autour de la procréation et de son renouvellement sont doubles. La première revendication est celle **d'un droit à l'enfant** par l'élargissement de l'accès à l'assistance médicale à la procréation. La seconde revendication est celle d'un droit à un **enfant en bonne santé** grâce aux progrès médicaux et aux nouvelles techniques génétiques.

La tenue d'un colloque sur le renouvellement de la procréation à travers ces deux revendications permettra de nourrir la réflexion sur les mutations juridiques sollicitées tant en droit de la bioéthique que corrélativement en droit de la filiation.

Les interdits actuels, dont la plupart sont les piliers fondateurs du droit de la bioéthique, socle de notre organisation sociale, vont-ils être simplement ébranlés, remodelés ou seront-ils détruits ? La réflexion sera menée au-delà des aspects juridiques, de droit français, de droit comparé et de droit européen, par les apports d'autres disciplines que sont la génétique, la médecine, la biologie, la science politique, la sociologie, l'éthique et la sémiotique juridique.

SOMMAIRE

Ouverture du colloque	6
Vers l'élargissement de l'accès à l'assistance médicale à la procréation ?	7
Vers la reconnaissance du droit à un enfant en bonne santé ?	8
Regards particuliers sur le renouvellement de la procréation	9

OUVERTURE DU COLLOQUE (jeudi 24 mai)

- 09h00** Accueil du public
- 09h30** Allocutions d'ouverture
Monsieur Jean-Gabriel CONTAMIN, Doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, Université de Lille
Monsieur Didier GOSSET, Doyen de la Faculté de médecine, Université de Lille
- 09h50** Propos introductifs
Béregère LEGROS, maître de conférences HDR à l'Université de Lille, CRDP-L'EREDS

I – VERS L'ÉLARGISSEMENT DE L'ACCÈS A L'ASSISTANCE MÉDICALE A LA PROCRÉATION ? (jeudi 24 mai)

Matinée, sous la présidence de madame Edith BLARY-CLEMENT, professeure à l'Université de Lille, CRDP-ERAPD, co-directrice de l'ERADP

A – La « validation » par certaines juridictions de l'externalisation de l'assistance médicale à la procréation

10h10 La saisine *a posteriori* des juridictions aux fins de « légitimer » les pratiques illégales en France réalisées à l'étranger : le regard du juriste internationaliste

Lukas RASS-MASSON, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

10h40 La saisine *a priori* des juridictions françaises aux fins de « déroger » à la loi française

Frédérique LE DOUJET-THOMAS, maître de conférences à l'Université de Lille, CRDP-ERADP

B – Perspectives d'une évolution de la filiation en droit français

11h10 Bioéthique et filiation : évolution ou révolution ?

Jean-René BINET, professeur à la Faculté de droit de Rennes, membre honoraire de l'Institut Universitaire de France

11h40 Pause

L'évolution de la parentalité

11h50 *Laurence BRUNET, chercheuse associée, Centre de recherche Droit, sciences et techniques, UMR de droit comparé de Paris, CNRS/Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne*

12h20 Table ronde avec les intervenants

12h50 Déjeuner libre

Après-midi, sous la présidence de madame Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, professeure émérite à l'Université de Lille, doyenne honoraire de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille

C – L'élargissement de l'assistance médicale à la procréation à l'étranger

14h00 Les contrats de mères porteuses aux Etats-Unis

Thibaut GISCLARD, maître de conférences à l'Université de Lille, CRDP-ERADP

14h30 L'Espagne face au tourisme procréatif

Maria Belen ANDREU MARTINEZ, professeure de Droit Civil à l'Université de Murcie

D – Interrogations sur la conservation du matériel génétique reproductif

15h00 La conservation du matériel génétique, regard d'une praticienne après l'avis du CCNE et le rapport de l'Académie nationale de médecine

Christine DECANTER, médecin responsable du centre d'AMP et de préservation de la fertilité, CHU de Lille

Enjeux autour de l'accès et la conservation du matériel génétique reproductif

15h30 *Béregère LEGROS, maître de conférences HDR à l'Université de Lille, CRDP-L'EREDS et rédactrice en chef de la Revue générale de droit médical*

E – Intérêt de l'enfant et levée de l'anonymat des donneurs : perspectives d'évolution ?

16h00 Les interrogations sur le maintien de l'anonymat des donneurs en France

Khalidja EL MAHJOUBI, doctorante en droit privé à l'Université de Lille, CRDP-L'EREDS

16h30 Pause

L'effectivité de la levée de l'anonymat des donneurs en Allemagne

Annie BOTTIAU, maître de conférences HDR à l'Université de Lille, CRDP-ERADP

17h10 F - Réflexions d'un praticien sur le renouvellement de la procréation

Israël NISAND, professeur de gynécologie obstétrique à la Faculté de médecine de Strasbourg

17h40 Table ronde avec les intervenants et la participation de :

Brigitte LEROY-MARTIN, docteur, MCU-PH en biologie de la reproduction à la Faculté de médecine de l'Université de Lille

18h30 Fin de la première journée

II - VERS LA RECONNAISSANCE DU DROIT A UN ENFANT EN BONNE SANTE ? (vendredi 25 mai)

Matinée, sous la présidence de Sylvie MANOUVRIER-HANU, professeure de génétique médicale à la Faculté de médecine de l'Université de Lille, responsable du service de génétique clinique du CHU de Lille

09h00 Accueil du public

A – De l'élargissement juridique des diagnostics anténataux à la généralisation du dépistage génétique préconceptionnel

09h15 De l'anticipation temporelle du DPN à l'élargissement du DPI en France

Sophie PARICARD, maître de conférences HDR à l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi

Vers le dépistage génétique généralisé avant la conception en Belgique

09h45 Yves SZNAJER, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, Université catholique de Louvain (U.C.L.), chef de service et coordonnateur du Centre de génétique humaine aux Cliniques universitaires Saint-Luc, Bruxelles Belgique

B - Présentation des nouvelles technologies génétiques appliquées et applicables à l'embryon

10h15 Crispr - Cas9, une révolution dans l'édition du génome

Thibault GISCLARD, maître de conférences à l'Université de Lille, CRDP-ERADP

10h30 La Fiv à trois parents

Charlemagne HOUNSA, docteur en microbiologie, doctorant en droit privé à l'Université Clermont-Auvergne

C – Le questionnement du droit sur l'application de ces nouvelles technologies génétiques à l'embryon

10h50 Le recours aux nouvelles technologies génétiques chez les êtres humains

Petra DE SUTTER, sénatrice et membre du Conseil de l'Europe, chef du département de médecine reproductive à l'hôpital de Gand

11h20 Pause

Le droit et les recherches génétiques sur l'enfant à naître

11h30 Xavier BIOY, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, Codirecteur du master Ethique (Soin et Recherche)

Table ronde avec les intervenants et la participation de :

12h00 Philippe DERUELLE, PU-PH en gynécologie obstétrique à la Faculté de médecine de l'Université de Lille Francis VASSEUR, MCU-PH en génétique à l'Université de Lille, Président du CPP Nord-Ouest IV

12h30 Déjeuner libre

III – REGARDS PARTICULIERS SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA PROCREATION (vendredi 25 mai)

Après-midi, sous la présidence de Robin CREMER, Espace de réflexion éthique régional des Hauts de France

14h00 Regards d'un biologiste sur le renouvellement de la procréation

Jacques TESTART, directeur de recherche honoraire à l'Inserm, biologiste de la procréation

Droit ou devoir d'enfanter? Un regard depuis les sciences sociales sur le renouvellement de la procréation

14h30 Irène-Lucile HERTZOG, docteure en sociologie, Université de Caen, CERReV Lucile RUAULT, docteure en science politique, Université de Lille, CERAPS

Le champ familial : une voie de reconstruction entre pouvoir, résistance et mutation

15h00 Anne WAGNER, maître de conférences HDR en sémiotique juridique, CRDP-Equipe René DEMOGUE, Université de Lille, France

La greffe d'utérus. Vers une nouvelle alternative pour procréer ?

15h30 Maryse FIORENZA-GASQ, Gynécologue Obstétricienne au CHU de Limoges, coordonnatrice CNERER

16h00 Pause

Table ronde avec les intervenants et la participation de :

16h15 Thomas ALAM, maître de conférences en science politique à l'Université de Lille, CERAPS

17h15 Propos conclusifs

Béregère LEGROS, maître de conférences HDR à l'Université de Lille, CRDP-L'EREDS

17h30 Fin de la seconde journée

Pour se rendre à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille :

- En train :

Depuis les Gares de « Lille-Flandres » ou de « Lille-Europe » : Métro Ligne 2, direction « Saint Philibert », station Porte de Douai, puis fléchage « Faculté de Droit » (durée du trajet Métro : 10 mn).

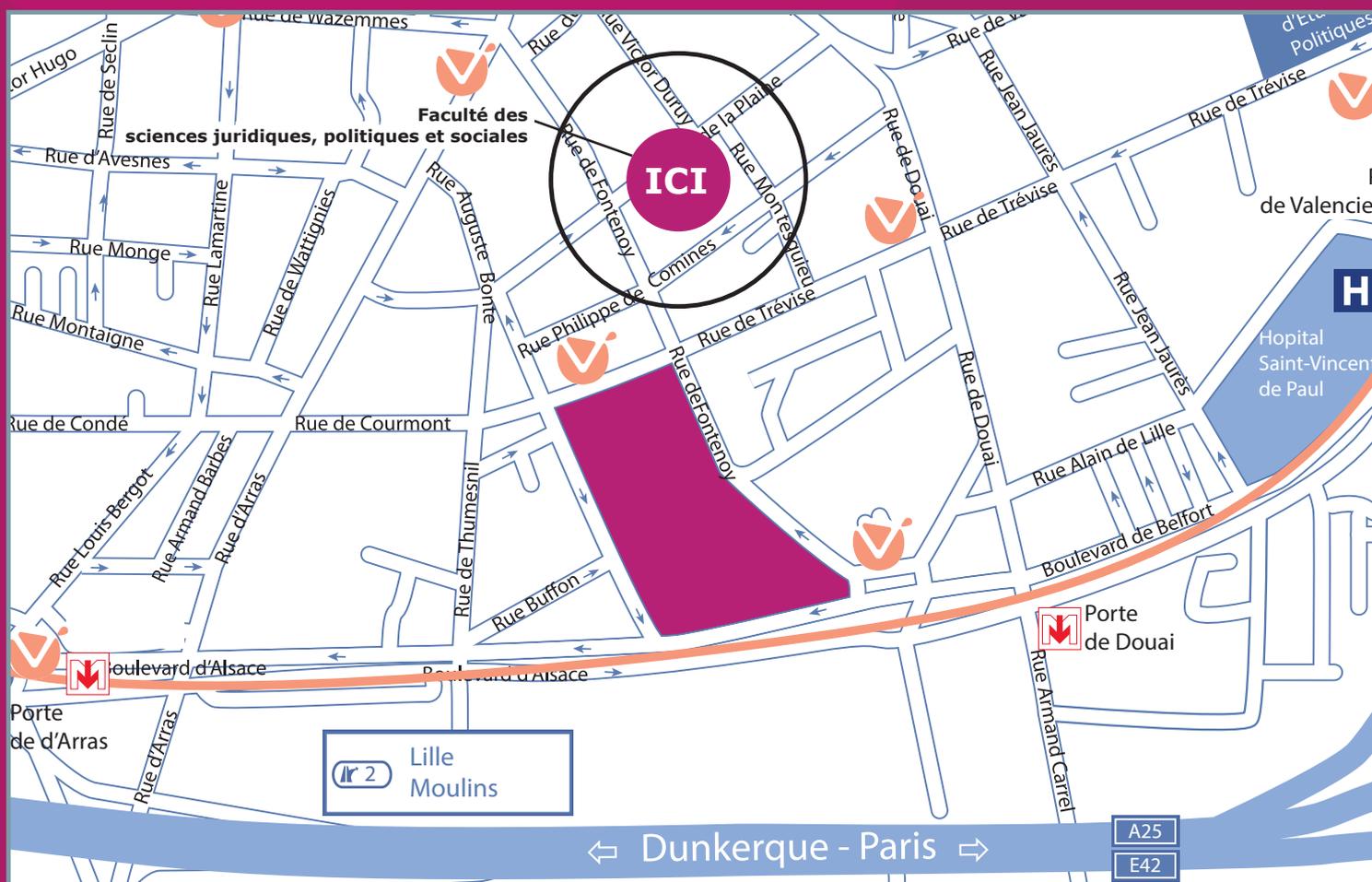
Consulter les horaires depuis le site de la SNCF.

- Par le réseau de transports en commun de la métropole urbaine de Lille : Métro Porte de Douai (Ligne 2).

- En voiture :

Depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A 25), sortie n°2 « Lille - Moulins », puis fléchage « Faculté de droit ».

Depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A 1), sortie n°3 « Lille - Wazemmes », puis fléchage « Ronchin » et ensuite « Faculté de droit ».



En savoir plus:

procreation-amelioree.univ-lille.fr

 twitter.com/CRDP Lille2